

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

### PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur. . . . .	18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, . . . . .	10 » — 13 »
Trois mois, . . . . .	5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai).

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.	
9 — 04 — — Omnibus.	
2 — 08 — — soir, Omnibus.	
4 — 13 — — Express.	
7 — 11 — — Omnibus.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

#### DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.	
5 — 47 — — soir, Omnibus.	
9 — 59 — — Poste.	

### PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces . . . . .	20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . . .	30 —
Dans les faits divers . . . . .	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>e</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Le *Moniteur* publie les deux dépêches suivantes :

Bourbonne-les-Bains, 2 août.

L'Empereur, arrivé aujourd'hui à Bourbonne vers une heure et demie de l'après-midi, en est reparti à trois heures trente minutes.

Sa Majesté a visité les établissements thermaux. Elle a été reçue par la population avec le plus vif enthousiasme.

Plombières, 2 août, 7 h. 50 du soir.

L'Empereur vient de rentrer à Plombières. Sa Majesté assistera ce soir à un concert donné dans les salons du Grand-Hôtel.

Nous apprenons que l'escadre cuirassée de la Méditerranée quittera le port de Toulon, le 7 août, pour se rendre à Brest, où elle doit rencontrer, le 16 ou le 17, l'escadre anglaise revenant de Cherbourg. Cette escadre, sous les ordres du vice-amiral Bouët-Willamez, se compose du *Solferino*, 52 canons; de la *Couronne*, 46 canons; de la *Provence*, 38 canons; de la *Gloire* et de la *Normandie*, 36 canons; et de la *Calon*, aviso de 4 canons.

Le *Moniteur* publie ce matin les lois portant organisation de l'enseignement secondaire spécial, et approuvant les clauses financières de la convention passée, le 31 mai 1865, entre le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics et la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest pour la concession du chemin de fer de Ceinture de Paris (rive gauche).

Toutes les correspondances d'Egypte ont constaté la courageuse conduite tenue par M. de Lesseps et par les agents officiels de la France à Alexandrie, en face du terrible fléau qui a ravagé cette capitale et les autres principales villes du pays.

A cette occasion, on assure que M. de Lesseps et M. Outrey, consul de France à Alexandrie, seront compris dans les promotions du 15 août, le premier comme commandeur et le second comme officier de la Légion-d'Honneur. On dit, en outre, que là ne se borneront pas les récompenses réservées par le gouvernement à ses agents en Egypte.

Le *Pays* annonce que le conseil d'Etat est saisi d'un examen de projet de convention passée entre le gouvernement français et une compagnie pour l'établissement d'une ligne électrique sous-marine destinée à relier le continent européen au continent américain.

Nous apprenons par une dépêche particulière que la reine de Portugal est accouchée d'un prince.

On sait que cette jeune reine est la sœur de la princesse Clotilde Napoléon.

On lit dans l'*Union*, de Paris :

On a répandu le bruit que le prince de Metternich emporte à Vienne les bases d'un arrangement entre le cabinet des Tuileries et l'Autriche au sujet des questions de Rome et de la Venétie. Il n'y a rien de fondé dans cette nouvelle.

Il n'est pas exact non plus que le roi de Portugal doive venir à Paris.

Le maréchal Bazaine, par suite de son mariage, demande, assure-t-on, à ne pas quitter le Mexique avant cinq ans.

Un nouvel incident s'est produit dans la pose du câble transatlantique. Une dépêche datée de Valentia, 2 août, 8 heures du soir, annonce qu'aucune communication n'avait eu lieu avec le *Great-Eastern* depuis le milieu de la journée. Aujourd'hui, par conséquent, la formule habituelle : *Tout va bien!* n'aurait pas été de mise, et elle a fait place à cette phrase : *La cause de ce nouveau contre-temps est inconnue.*

Ces péripéties, du reste, n'ont rien qui doive étonner dans une entreprise de ce genre.

La Banque d'Angleterre a élevé aujourd'hui l'escompte à 4/0/0.

A l'occasion des nouveaux incidents qui se sont produits au sujet de la question des duchés de l'Elbe et des difficultés croissantes entre les trois puissances directement intéressées à la solution de cet interminable différend, le *Moniteur* du soir, dans son résumé hebdomadaire, affirme de nouveau en ces termes la politique du gouvernement français :

On s'est demandé, dit-il, dans la Confédération germanique, comment le gouvernement français apprécie la politique des cabinets allemands. La réponse est indiquée par la ligne de conduite qu'il a suivie dans les phases antérieures de la question. Chaque fois qu'il s'est trouvé amené à exprimer une opinion, il s'est référé au sentiment national des populations,

et il continue de faire des vœux pour que la combinaison qui prévaut soit conforme à ce principe.

Des nouvelles qui ne manquaient pas d'une certaine gravité sont arrivées hier d'Espagne. Quelques bandes se seraient montrées dans les provinces du Nord, et l'agitation des partis serait extrême. Nous croyons que le ministre O'Donnell, par les éléments dont il se compose et qui répondent aux sentiments de la grande majorité du pays, est parfaitement en mesure de répondre aux difficultés d'un état de choses qui est bien plus l'œuvre des ministères précédents que la sienne. Mais il n'en est pas moins intéressant de recueillir tous les symptômes qu'on nous signale, et nous plaçons sous les yeux de nos lecteurs, en le résumant, le tableau très-détaillé de la situation que nous adressent nos correspondants.

Madrid, 1<sup>er</sup> août.

La nouvelle officielle la plus importante aujourd'hui, c'est la publication par la *Gaceta* de la nouvelle loi électorale. Le décret de dissolution des Chambres, qui doit compléter ce remaniement de la représentation nationale, paraîtra le 22 du mois de septembre. D'ici-là on fera les travaux préparatoires du recensement. Vous savez que la nouvelle loi électorale fixe le cens à 200 réaux (52 fr.) et à 352 le nombre des députés.

La promulgation de cette loi a remis sur le tapis la grande question du moment : celle de l'abstention du parti progressiste et du parti démocratique. L'attitude de ces partis est franchement révolutionnaire; mais, par leur présence dans les Chambres, ils balanceraient

### FEUILLETON.

## LE ROMAN D'UNE HÉRITIÈRE.

(Suite.)

Il retomba sur son lit, anéanti d'un si grand effort. La comtesse le regarda avec une surprise pénible, mais elle s'avança pour le soutenir, il la repoussa doucement.

— Je ne suis sans pitié que pour un gentilhomme qui se déshonore, mon ami; ceci n'admet aucune excuse. Le Christ a soutenu la femme adultère, la Madeleine, parce qu'elles avaient beaucoup aimé; il a chassé les vendeurs du temple. Je m'étonne de vous voir si indulgent pour des crimes que vous devriez flétrir par un double motif, vous dont la vie aventureuse est restée sans tache, vous qui savez comment on résiste, enfin.

— J'en ai tant vu tomber autour de moi de ces faibles, dont les sentiments n'étaient pas pervers. Je sais ce qu'ils ont enduré et je les plains. Ne pouvez-vous les plaindre sans les approuver, sans les imiter surtout?

— Vous vous faites beaucoup de mal, mon ami, par cette conversation très-inutile. Ne sais-je pas ce que vous valez, et cette miséricorde, toute surprenante qu'elle soit, peut-elle changer mon opinion sur vous, mon opinion sur les gens que vous soutenez? Reposez-vous, soyez calme; vous allez mieux déjà, et si votre âme était guérie, votre corps le serait bientôt.

— Que voulez-vous dire?

— Vous me cachez un chagrin, une déception, une douleur, que sais-je? Vous avez risqué pour servir la cause de vos ancêtres, pour amener la restauration de la vieille monarchie, vous avez risqué votre vie et votre avenir, vous avez échoué. Vous ne m'avez accordé aucune explication, je sais la défaite seulement. Peut-être votre dévouement a-t-il été méconnu, peut-être l'ingratitude a-t-elle récompensé vos efforts, et pour une âme noble, c'est une plaie incurable. Je ne vous demande pas une confiance que vous me refusez, je vous prie seulement de vous rappeler que je suis votre amie, et que vous pouvez compter sur moi.

Le comte prit la main de sa femme et la baisa avec un tendre respect.

— Bonne Arabelle, murmura-t-il.

Ils restèrent quelques instants en silence. Mme de Courville, heureuse de cet attendrissement, espérait voir s'ouvrir la porte de la confiance à laquelle elle aspirait; elle crut en avoir fait assez en ce moment, et se baissant sur le visage de son mari, elle l'embrassa, un vrai baiser de mère ou de sœur; il le sentit et le rendit avec la même effusion.

— Nous pouvons être bien heureux si vous le voulez, ajouta-t-elle.

Tristan ne répondit rien, peut-être n'était-il pas de cet avis.

Il n'eut pas d'autre crise ce jour-là, mais il paraissait fort abattu et se renfermait dans un mutisme que rien ne put vaincre. Vers le soir il se tourna du côté de la muraille, feignant de dormir; la comtesse voyait dans la glace ses yeux ouverts et fixes. La conversation l'avait fatigué probablement, elle avait fait saigner sa blessure en la sondant, même d'une main légère; il fallait donc le laisser à lui-même et ne pas forcer cette solitude qu'il désirait garder. Elle s'éloigna doucement, il n'avait plus besoin d'elle.

La nuit était tout-à-fait tombée lorsque son valet de chambre entra sans être appelé.

— Que venez-vous faire, Constant? Je n'ai pas besoin de vous.

— Monsieur le comte, c'est une lettre très-présentie, apportée par un exprès; j'ai cru devoir...

— Donnez donc, alors! Allumez vite, que je lise.

— On attend la réponse.

— C'est bien.

Il brisa l'enveloppe d'une main fébrile, et devora quelques lignes d'une écriture contrefaite et tremblée; ensuite, il laissa retomber le papier et réfléchit.

— Appelez, madame, et laissez-nous.

— Vous êtes mon amie, vous me l'avez promis tout à l'heure, je m'adresse donc sans crainte à mon amie. Ecrivez, je vous prie, ce que je vais vous dicter.

La comtesse prit une plume et du papier.

— J'attends, je suis prête, fit-elle.

— « Il sera fait ainsi que vous le désirez, venez donc, et n'ayez aucune frayeur, ni aucun doute. » C'est tout. La signature est inutile.

— Quelle adresse?

— Cachez seulement. Faites remettre ceci au messenger qui attend.

Arabelle sonna, Constant parut; elle lui donna la lettre; il sortit.



l'influence du parti réactionnaire et des ultracatholiques, qui réunissent en ce moment tous leurs efforts. Le maréchal O'Donnell l'a ainsi compris, et des ouvertures ont été faites aux hommes les plus influents des partis radicaux. On a offert une amnistie pour tous les procès politiques et la plus grande impartialité dans les élections prochaines.

A ce propos, une scission a éclaté au sein du parti démocratique. Deux de ses anciens chefs, MM. Rivero et Figueras, qui, tous les deux, se recommandent par la dignité du caractère, paraissent disposés à accepter les propositions du cabinet. Ils ont été attaqués par les journaux de leur nuance politique, et ils ont publié, à leur tour, une réponse où ils ne se prononcent pas clairement. Deux autres chefs, MM. le marquis d'Albaida et Castelar, sont intervenus de leur côté et, repoussant toute l'idée de transaction avec le ministère, ils ont préconisé l'abstention comme la seule voie à suivre. La majorité des démocrates suivra, selon toute probabilité, l'opinion de ces deux personnages.

Quant au parti progressiste, son attitude ne s'est pas encore dessinée nettement. On dit que le général Prim et M. Olozaga inclineraient à conseiller l'action, pourvu que le gouvernement garantisse la parfaite indépendance du vote, et l'on ajoute que, moyennant certaines concessions libérales, ils useraient de leur influence pour faire cesser les attaques de leurs journaux contre la dynastie. Ces assertions me paraissent au moins prématurées; ce que je puis assurer, le voici :

Le général Prim a dit au cercle de son parti que « la question de la conduite à tenir dans les circonstances actuelles devait être soumise à la décision d'un comité spécial, choisi en dehors du comité ordinaire par le parti, convoqué en réunion générale. » Il a déclaré, d'ailleurs, que « la situation étant critique et pouvant changer d'un moment à l'autre, il était impossible de se prononcer d'avance. »

La fraction Espartero est décidément pour l'abstention. C'est l'arme favorite des progressistes avancés pour embarrasser la marche du gouvernement.

Mais si le ministère O'Donnell n'a pas rallié les deux fractions du parti radical, il les a divisées, et s'il ne les a pas rendues à l'action, il leur a du moins enlevé tout prétexte d'abstention. N'est-ce donc rien qu'une loi qui double et triple le nombre des électeurs en Espagne? N'est-ce donc rien qu'une autre loi qui soumet au jury les délits de presse? N'est-ce donc rien aussi, pour la politique étrangère, qu'un acte qui fait cesser l'isolement du pays et lui vaut les sympathies de toute l'Europe libérale?

L'abstention, qui est toujours un mauvais moyen, devient dans ce cas la preuve évidente d'une opposition systématique.

Le parti réactionnaire et les ultra-catholiques,

si vivement excités qu'ils soient contre le ministère, ne sont pas non plus entièrement d'accord sur la conduite à suivre. Tandis que les plus ardents demandent à soulever le pays et à entreprendre la guerre civile, et qu'ils ont commencé en ce sens, en soulevant une *partida* à Buendia, province de Cuenca, aux cris de : *Vive la religion! mort aux Afrancesados!* les autres conseillent de recourir aux élections et de mettre tout en jeu pour triompher par la voie légale.

Vous aurez remarqué ce mot d'*afrancesados*. En voici l'explication : les partis extrêmes, sachant que les masses ignorantes ne comprennent que certaines idées fondées sur de vieux préjugés, accusent le gouvernement d'être *francisé*, c'est-à-dire d'être placé sous la dépendance de Napoléon III.

Si étrange que soit ce reproche, on compte qu'en rappelant des souvenirs aujourd'hui effacés, il produira encore une certaine impression sur les populations fanatiques.

En résumé, si le ministère a contre lui les passions des partis, il a pour lui le sentiment public, et rien ne le prouve mieux que le peu d'effet de tous ces appels au désordre et à l'anarchie.

En d'autre temps et si le pouvoir était en des mains moins fermes et moins intelligentes, nous serions déjà en pleine révolution.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Un journal satirique français vient de paraître, non sans un certain succès de scandale, à Florence.

Les nouvelles publications, politiques ou littéraires, ne sont pas, dit la *Liberté*, le seul élément de curiosité qu'offre en ce moment la capitale du royaume d'Italie. La ville des Médicis est comme transformée depuis quelques mois, et, ce qui doit flatter notre vanité, transformée à la française. Ainsi, l'on vient d'inaugurer, sous le nom de *Café de Paris*, un établissement qui rivalise pour l'élégance et la somptuosité, avec les plus renommés de nos boulevards.

Chaque jour on voit s'ouvrir quelque riche magasin de modes, de bijouterie, de porcelaine, etc., dans le genre de ceux que Paris possède. « Il y a même, écrivent nos compatriotes italianisés, il y a cela de remarquable que les dames de Florence ne marchandaient point. »

Mgr Chigi, nonce du saint-père à Paris, est passé jeudi à Nantes, se rendant aux bains de mer du Pouliguen.

On apprend par des correspondances de la côte d'Afrique, du 20 mai, que le roi des Ayois était sur le point de déclarer la guerre au roi de Dahomey et d'entraîner dans sa que-

relle plusieurs des principaux souverains de la Nigritie maritime.

Si cette coalition réussit, le roi de Dahomey, dont l'influence a été ébranlée déjà par ses derniers revers, pourra perdre une partie de ses Etats, et cette partie entraînera la chute de sa dynastie.

— Du raisin rouge de vignobles, parfaitement mûr, arrivait hier matin à Paris à pleins fourgons. Il faudrait remonter loin dans le passé pour trouver une année aussi précoce en fait de vendanges.

Tous les blés-froments, dans les environs de Paris, sont coupés et presque tous engrangés.

— Une nouvelle petite planète vient d'être découverte par M. Annibal de Gasparis. Son éclat est de dixième grandeur. Nous avons déjà quatre-vingt-deux petites planètes. Nous en serons désormais à la quatre-vingt-troisième, jusqu'à ce que des recherches nouvelles en augmentent encore le nombre.

## Chronique Locale.

Nos fêtes hippiques s'ouvriront demain, elles promettent d'être magnifiques. Il y a déjà de nombreux engagements, et dès aujourd'hui, les étrangers arrivent en foule dans notre ville.

Les personnes qui voudront se rendre aux courses par le village de Bagnaux, trouveront une passerelle établie sur le Thouet, au lieu ordinaire du bac.

Nous publions la liste de MM. les jurés appartenant à notre arrondissement appelés à siéger à la session du 3<sup>e</sup> trimestre de 1865, qui s'ouvrira le lundi 7 août, sous la présidence de M. Grosbois, chevalier de la Légion d'Honneur, conseiller à la Cour impériale d'Angers :

MM.

Canard, François, propriétaire à St-Martin-de-la-Place.

Guyon, Jacques, propriétaire et maire à Meigné.

Rocher, Henri, propriétaire à Neuillé.

De Caix, Marie-Joseph-Victor, propriétaire et maire à Coutures.

Egretteau, François, marchand de vins aux Rosiers.

Chaillou, René-Frédéric, propriétaire à Saint-Georges-Châtelais.

Mandin, Frédéric, notaire à Doué.

Dans une commune limitrophe de l'arrondissement de Saumur, aucun résultat n'avait été obtenu au premier tour de scrutin, au second le maire, l'adjoint, le secrétaire de la mairie qui est en même temps l'instituteur et le garde champêtre ont seuls pris part à l'élec-

tion. Après ses devoirs de citoyens rempli, le garde champêtre a parcouru la commune battant le rappel, et lisant une proclamation du maire, mais personne ne s'est présenté à l'urne.

Les journaux n'ont signalé qu'un fait analogue à celui-ci dans une commune du département de la Somme, où pas un électeur n'a volé.

Son Exc. le ministre de l'instruction publique, dans une circulaire du 11 juillet dernier à MM. les préfets, recommande l'établissement de concours cantonaux entre les élèves les plus instruits des écoles communales, et exprime l'espoir que de riches particuliers viendront en aide au département pour faire les frais des récompenses qui seront accordées aux lauréats.

Nous apprenons que M. et Mme Girault-Lesourd, propriétaires à Vendor, commune de Saint-Georges-le-Thourel, voulant répondre à la pensée libérale de M. le ministre, ont mis à la disposition de M. le préfet de Maine-et-Loire une somme de cinquante francs renouvelable pendant cinq années consécutives, et destinée à subvenir à la dépense de prix à décerner aux meilleurs élèves des écoles laïques du canton de Gennes.

M. le préfet a accepté cet offre avec empressement. Le concours aura lieu pour la première fois avant la fin de l'année classique 1864, 1865.

Nous avons annoncé les poursuites dirigées contre plusieurs boulangers du Mans qui s'étaient entendus pour maintenir la hausse du prix du pain. Les coalisés avaient paru devant le tribunal de cette ville. Sur les conclusions de M. de Neufbourg, procureur impérial, les boulangers viennent d'être condamnés : trois à six jours de prison, un à trois jours, trois à 100 fr. d'amende. Le huitième n'a pu encore être traduit en police correctionnelle parce qu'il est devenu fou depuis les poursuites.

A la suite des expériences particulières de lumière électrique qu'il avait faites d'abord à Angers, à la carrière des Grands-Carreaux, ensuite sur la frégate l'*Andalouse*, notre compatriote M. E. Bazin, a été appelé à faire des expériences officielles devant une commission militaire, à bord de la corvette à vapeur le *Coligny*, de 350 chevaux, mise à sa disposition par le ministre de la marine. Les notes suivantes ont été placées textuellement par le *Courrier de Bretagne*, sous les yeux de ses lecteurs :

« Le jeudi 13 juillet, à onze heures et demie du matin, par une mer houleuse, en plein Océan immergé l'observatoire et la lampe électrique, à 50 mètres de profondeur, l'observatoire ayant un lest de 900 kilogrammes.

» A trois heures et demie, immersion de l'observatoire sur un fond de 75 mètres, en

— Maintenant, ma chère, vous allez me laisser libre, vous allez me promettre que cette nuit ni vous ni vos gens n'approcherez de cette chambre. Il y va de ma vie, de mon bonheur, de notre avenir. Après cette nuit, peut-être me reverrez-vous tel que j'étais autrefois, ma guérison en dépend. Dans tous les cas, ma reconnaissance éternelle vous est acquise; je ne saurais oublier cette preuve de dévouement.

— Il sera fait ainsi que vous le désirez, répliqua-t-elle en reprenant les expressions du billet, n'ayez aucune frayeur et aucun doute, — car je n'en ai pas.

Elle lui tendit loyalement la main.

## VI. — CONFESSION.

Mme de Courville sortit de chez son mari avant huit heures; elle alla directement à l'office, où les domestiques dinaient, et leur défendit de déranger le comte, qui voulait rester dans le plus parfait repos. Kernek était assis au coin du feu. Il avait refusé de se mettre à table; la présence de la comtesse ne le dérangea même pas de sa rêverie. S'il la vit, il n'en fit rien paraître; lui et Brave restèrent à la même place, sombres et immobiles.

Arabelle entra un instant chez sa mère, sans lui parler de ce qui s'était passé; ensuite, elle retourna dans sa chambre, située au-dessus de celle du comte, et s'y enferma.

Le ciel était noir; bien qu'on fût au commencement du mois d'avril, il faisait froid encore, et des nuages blancs, faiblement éclairés par la lune, ressemblaient à ces monceaux de neige que le vent du nord roule souvent du sommet des montagnes jusque dans la vallée.

Les arbres dont les bourgeons pointaient déjà, projetaient sur les gazons une ombre plus épaisse, leurs branches s'entrechoquaient bruyamment, tandis que les hautes cimes des peupliers, semblables à de gigantesques panaches, ployaient et se relevaient avec une souplesse gracieuse.

C'était une nuit propre aux aventures, une nuit faite exprès pour les conspirateurs, les voleurs et les amants. Arabelle resta quelques instants appuyée sur son balcon, enveloppée dans un châle, admirant cette nature merveilleuse et écoutant ce qui se passait autour du château. Elle entendit les gens rentrer les uns après les autres; elle entendit les portes se fermer, elle entendit le maître d'hôtel faire sa dernière ronde et remonter à la chambre qu'il oc-

cupait dans la tour du Guet. Après, elle n'entendit plus rien, et elle écoutait néanmoins. Elle crut distinguer le galop d'un cheval sur la route qui longeait les fossés. Une forme indéfinie passa comme un éclair; elle se pencha afin de mieux voir.

Le souvenir de la parole donnée lui revint, elle se retira vivement.

— Je ne dois pas rester là, se dit-elle, je l'ai promis.

C'était un vrai gentilhomme que lady Arabelle Norby, le rouge lui monta aux joues à l'idée qu'on pourrait la traiter de foi mentie et qu'elle était sur le point de manquer à son serment. Elle ferma les persiennes de la fenêtre, alla s'asseoir de l'autre côté de la pièce, prit un livre et essaya de fixer son attention à la lecture; il lui eût été impossible de dormir.

Dix heures sonnaient lorsque très-distinctement la clef de sa chambre tourna dans la serrure. On se défait d'elle et on l'enferme. Elle eut un instant de révolte et se leva pour demander raison de cette insulte — elle se rassit humblement en se disant :

— Je l'ai mérité, ils m'ont vue, ils ont cru que je les épiais.

Quelques secondes après, un homme enveloppé

d'un manteau grossier, portant le costume d'un paysan breton, traversait à pas de loup les salons du rez-de-chaussée; il connaissait parfaitement les étres, sans doute, car, bien qu'il ne fût pas éclairé, il marchait droit à son but. Cet homme était le cavalier aperçu par la comtesse, il s'était arrêté à la grille du potager, toujours ouverte, il avait introduit sa monture, qu'il conduisait par la bride, sous un hangar où le jardinier serrait ses outils et ses légumes, il l'attacha à un pilier et revint sur ses pas. Après quoi, il tourna autour du vieux manoir, parvint à un endroit où la muraille du parc offrait une brèche, la franchit et se dirigea presque en rampant vers une sorte de trappe, toujours levée, qui donnait du jour à une resserre à côté de la cuisine.

Il s'accrocha à la barre, se balança un instant dans le vide, retenu par les deux mains; il en lâcha une, puis l'autre et se laissa tomber, souple et léger comme un jeune chat.

La distance n'était pas haute, il le savait, et il ne se fit aucun mal. Il gravit l'escalier avec lenteur, prit la précaution que nous avons dite à la porte de la comtesse, et se rendit à l'appartement du comte; il fit toutes ces choses avec la sûreté d'un habitué du



plein Océan. La séance a duré dix minutes cinquante secondes; l'appareil est resté quinze minutes au fond et a été remonté à l'aide d'un treuil à vapeur de la force de sept chevaux, en douze minutes; l'appareil est remonté étanche. L'état de la mer et l'absence des moyens de communication électrique ont décidé la commission à refuser de laisser descendre M. Bazin, malgré ses instances répétées. — A dix heures du soir, à une distance de 5 milles de Belle-Isle, la corvette se livre à des expériences de signaux de nuit, au moyen de feux électriques et de verres de couleurs; ces signaux ont été parfaitement reconnus et relevés du sémaphore de Taillefer, par les timoniers du bord, sous la direction d'un officier du Coligny.

Le vendredi 14, M. Bazin descend dans son observatoire à l'abri des îles, par un fond de 12 brasses environ (60 pieds d'eau) sans renouvellement d'air et sans communication possible; il était convenu qu'on descendrait M. Bazin sur le fond et qu'on le remonterait de suite. En touchant le fond, M. Bazin entend crier le sable écrasé sous son appareil et s'attend à être remonté, mais un malendu le laisse là six minutes au fond. M. Bazin remonte enchanté et bien portant et invite le plongeur Allard à descendre par le même fond. De huit heures quarante minutes à neuf heures dix minutes du soir, expériences du scaphandre par un fond de 12 mètres d'épaisseur. — Onze heures cinquante minutes, recommencé les signaux de nuit, à l'aide de projections et de verres de couleurs; à une distance de 8 à 9 milles, ces feux ont été reconnus.

Le 17 juillet, au large et par un fond de 75 mètres, la mer très-grosse, M. Bazin désire plonger; la commission s'y refuse absolument, craignant que les boulots, du poids de 900 kilogrammes, placés comme lest au dessous de l'observatoire, ne viennent à défoncer le bâtiment dans ses mouvements de roulis; la commission a reconnu que, vu l'état de la mer, il était impossible d'immerger les appareils sans danger et pour l'homme et pour le navire. On se rendra facilement compte de ce danger, quand on pense que l'observatoire, ses chaînes de motillage, sa lanterne et son lest pèsent ensemble 2,700 kilogrammes, le tout suspendu au bout d'une vergue.

A dix heures du soir, d'intéressantes expériences de lumière électrique ont été faites en projetant les rayons lumineux sur les pavillons télégraphiques et à une distance de deux milles au large; beaucoup de signaux ont été reconnus de terre.

Le 18 juillet, par un fond de 80 mètres et une mer très-grosse, les communications par sonneries électriques étant installées et fonctionnant parfaitement, M. Bazin insiste pour plonger; on cherche à appuyer la corvette, et,

malgré les efforts de chacun, l'immersion de l'observatoire est jugée non-seulement dangereuse, mais impossible. Après trois heures d'attente, la corvette revient sous Belle-Isle, et la commission adresse au préfet maritime, à l'aide de signaux télégraphiques, la dépêche suivante: «Mer trop grosse pour plonger.»

La corvette va se mettre à l'abri à l'entrée de la rivière d'Auray. L'appareil Bazin est tellement bien conditionné que son inventeur y est resté sans renouvellement d'air une heure et demie. A ce moment, la présence de l'acide carbonique a déterminé M. Bazin à faire le signal d'ouverture.

Son appareil, effrayant de prime-abord, est devenu, à force d'instance et de démonstrations de la part de l'inventeur, un véritable trait de plaisir à l'entrée de la rivière d'Auray.

Après plusieurs voyages de M. Bazin dans son observatoire, et après qu'il eut resté au fond vingt-quatre minutes, devant les nombreux témoins accourus de Paris, Dunkerque, de tous côtés, exprès pour assister à ces expériences curieuses, les différentes personnes dont les noms suivent se sont décidées à aller visiter l'aquarium et à vulgariser par ce fait l'observatoire de M. Bazin, si utile au point de vue de l'exploration des différents fonds des côtes de l'Océan.

Sont descendus: M. Bazin et M. Gramme, son intelligent ami, si dévoué comme lui à la vulgarisation de la lumière électrique, l'inventeur des deux lampes électriques si remarquables dont se sert M. Bazin pour l'éclairage des ardoisières et des travaux sous-marins; M. Delesser, M. Michel, second du bord, accompagné du docteur; M<sup>lle</sup> Charlotte, Isabelle et Georgette Bain de la Coquerie; M. Malcor, commandant le Coligny, qui est resté 20 minutes 15 secondes au fond, et a pu lire un chapitre du livre qu'il avait emporté avec lui; M. Guimoto, mécanicien, et M. Auguste, contre-maître de M. Bazin, etc.

De neuf heures à minuit, la corvette a été éclairée comme en plein soleil, deux projections éclairaient la côte et à tous ces feux électriques réfléchis par la mer, venait le poisson attiré comme par une force magnétique.

M. Bazin va continuer ses expériences à Cherbourg; elles seront fort intéressantes, car elles ont pour but d'éclairer, à l'aide des puissants appareils de l'inventeur, la rade de Cherbourg, au moment où la flotte cuirassée y sera réunie.

VILLE DE SAUMUR.

## FÊTE DU 15 AOUT

Nous, Maire de la Ville de Saumur, député au Corps-Législatif, officier de la Légion-d'Honneur;

Considérant que la solennité du 15 Août est une fête nationale;

Considérant, en outre, que cette solennité a été de tout temps la fête de la ville de Saumur;

Après nous être concerté avec les autorités militaires;

Avons arrêté les dispositions suivantes:

ARTICLE 1<sup>er</sup>.

Le jour du 15 août, à cinq heures du matin, une salve de 21 coups de canon, tirée sur le quai Saint-Nicolas, annoncera la solennité du jour.

ARTICLE 2.

Un *Te Deum*, auquel seront conviées les autorités civiles et militaires, sera chanté à 9 heures 1/2 du matin, dans l'église Saint-Pierre.

ARTICLE 3.

Immédiatement avant le *Te Deum*, une revue militaire sera passée sur le quai de Limoges.

ARTICLE 4.

Pendant toute la journée, des jeux de toutes sortes seront mis à la disposition du public et des danses auront lieu sur le quai de Limoges.

ARTICLE 5.

A deux heures de l'après-midi, un mât de cocagne horizontal sera établi sur la Loire; des prix seront décernés aux vainqueurs.

Les personnes qui voudront concourir pour ce divertissement, devront se faire inscrire la veille, ou dans la matinée du 15 août, au bureau de M. le Commissaire de police.

ARTICLE 6.

A sept heures du soir, une seconde salve de 21 coups de canon sera de nouveau tirée sur le quai Saint-Nicolas.

ARTICLE 7.

Un feu d'artifice, à coups de feux variés terminés par un bouquet, sera tiré à 8 heures du soir, sur le bord de la Loire.

Pendant le feu d'artifice, des morceaux d'harmonie seront exécutés sur la Loire, par la musique de l'Ecole impériale de Cavalerie.

ARTICLE 8.

Les habitants sont invités à décorer leurs maisons de drapeaux aux couleurs nationales, et à illuminer dans la soirée.

Les bâtiments et édifices publics seront aussi illuminés.

ARTICLE 9.

Le Commissaire de police les agents sous ses ordres, sont chargés en ce qui les concerne, de surveiller les présentes dispositions.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 15 juillet 1865.

Le Maire, LOUVET.

Vu et approuvé: Saumur, le 15 juillet 1865.

Le Sous-Préfet, V<sup>e</sup> O'NEILL DE TYRONE.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

On annonce que la nomination de M. Thou-

venel, comme grand référendaire du Sénat, a été signée par l'Empereur.

Malgré les démentis des journaux semi-officiels d'Italie, dit l'*International*, on maintient à Londres que le roi d'Italie et le pape auront une entrevue prochainement. Une personne bien placée affirmait dernièrement, dans un salon de Londres, que cette entrevue aurait lieu à Castel-Gandolfo, à la fin du mois courant.

La *Epoca* annonce, comme nous l'avions déjà constaté hier, que le général espagnol Gandara vient de déclarer de nouveau la guerre aux Dominicains.

Une dépêche adressée de New-York au *Times*, déclare qu'une rixe violente se serait engagée entre des fédéraux et des confédérés, mis en liberté sur parole, à Rock-Springs dans le Tennessee. Trois hommes ont été tués et sept blessés grièvement.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

## BULLETIN FINANCIER.

La baisse a prévalu constamment cette semaine, et elle n'a été provoquée, à vrai dire, par aucun motif sérieux. On ne saurait compter pour tel, en effet, l'augmentation de 1/2 0/0 du taux de l'escompte à Londres, augmentation insignifiante à laquelle a répondu ici la diminution d'intérêt des bons du Trésor. Il faut attribuer le mouvement de réaction principalement aux réalisations des spéculateurs qui avaient acheté en vue de la hausse que leur promettait l'emprunt de la Ville.

La rente 5 0/0 est la valeur la plus ferme du marché. Elle se tient encore au-dessus de 67-50, et le comptant rareté chaque jour les inscriptions. Le Crédit mobilier, qui a repris d'une manière si brillante sa prépondérance sur le marché, a été très-agité. Il n'a pas revu les hauts cours de la semaine dernière, mais les vendeurs, malgré tous leurs efforts, n'ont pu l'entraîner au-dessous de 720. Il reste demandé à 732-50 au comptant.

L'emprunt italien est lourd, et chaque fois qu'il reprend le cours de 65 fr., les réalisations arrivent et le font rétrograder à 64-50. L'emprunt mexicain ancien a fléchi à 46 1/4. Les obligations sont calmes à 518-75.

Le Comptoir d'escompte a conservé une partie de la hausse acquise la semaine dernière et se maintient à 930. On dit qu'il est question de porter de 40 à 100 millions le capital du Comptoir pour le mettre à la hauteur du développement des opérations de cette puissante institution de crédit.

Les chemins de fer français sont bien tenus, sans que leurs cours présentent des variations sensibles. Les chemins étrangers ont donné lieu à peu d'affaires cette semaine.

Sur le marché industriel, les opérations se sont concentrées sur les Transatlantiques et sur la Compagnie immobilière, qui ont suivi les oscillations du Crédit mobilier. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

logis, et parvenu dans la chambre du fond, il mit le verrou derrière lui avant que d'approcher davantage.

— C'est toi, Paul? dit une voix mourante du fond des rideaux.

— C'est moi, et si j'étais un niais, je me serais fait prendre à cause des mauvais renseignements que vous m'avez donnés. J'ignorais votre changement de chambre, le signal y était, c'est vrai, la lumière brillait à la fenêtre, mais si je n'avais pas vu la robe blanche de la comtesse à son balcon, je ne serais pas entré ici. Il faut faire attention à tout.

— Je ne puis pas écrire, mon enfant. Laissons cela et réponds-moi. Quelles nouvelles? Nous sommes trahis, n'est-ce pas?

— A peu près.

— Mon Dieu! n'est-il aucun moyen; tout est-il découvert?

— Je ne te reconnais pas, Tristan, te voilà étendu dans ce lit, sans force, sans énergie, tremblant et n'osant pas relever la tête. Toi! Combien notre misérable corps a-t-il donc de pouvoir sur notre être que tu en sois réduit à ce rôle déshonoré; tu es bien perdu alors, c'en est fait!

— Paul, je t'en supplie, ne m'accuse pas davantage; je sens mon impuissance et je ne puis la vaincre, je sais que je ne suis plus moi-même, j'appelle la mort, elle vaut mieux qu'une telle vie; pourtant, je ne voudrais pas mourir indigne de moi. Qu'y a-t-il? Parle.

— Rassemble tes forces, j'ai de terribles choses à t'apprendre.

— Approche donc ici, je ne te vois pas, et donne-moi la main; tu n'as pas encore pressé la mienne!

L'étranger jeta sur un fauteuil son chapeau à larges bords, sa cape grise, et se montra vêtu d'une veste, d'une culotte et de guêtres de la même couleur, d'étoffe grossière. Ses longs cheveux, d'un roux ardent, tombaient en mèches droites sur ses épaules; une cravate montée cachait le bas de son visage; il l'arracha vivement et laissa voir une peau fine et délicate, une bouche adorable et des yeux où la vivacité le disputait à l'intelligence.

Il s'assit auprès du lit, prit la main du malade, et le regarda quelques instants:

— Pauvre comte! tu es cruellement changé! Il faut que tu aies souffert plus que je ne le croyais encore!

— Si j'ai souffert! il y a un mois que je suis ici,

caché sous ces rideaux, dissimulant ma rage et mes craintes, rongé par le peu de vie qui me reste, sans soulagement, sans remède, parce que je n'en veux pas accepter; on devinerait quel est mon mal!... Si j'ai souffert! Et maintenant, achève, je suis prêt à tout.

— Non pas à ce que je t'apporte, assurément. Si tu ne fuis pas d'ici à vingt-quatre heures, tu seras arrêté; on est sur tes traces.

— Est-il possible!

— Le danger est plus grand que tu ne crois. Le prince a été assassiné.

— Où cela? Par qui?

— En Bohême, en allant du château d'un seigneur à un autre, seul avec un domestique. Par qui? Je l'ignore. Un des nôtres a dû passer par là; on t'accuse.

— Moi!

— Assurément, il sera difficile d'écarter au moins la participation. Voilà pourquoi il faut fuir.

Le comte poussa un gémissement de rage.

— Mon pauvre Tristan, reprit l'inconnu avec mélancolie, je crains cette fois que la pièce soit jouée et notre rôle fini. J'ai une confession à te faire, et je voudrais choisir un autre moment, malheureuse-

ment c'est impossible et le temps presse. Cette nuit seule est à nous.

— Ce n'est donc pas tout encore?

— Une complication épouvantable vient se joindre à ce qui nous accable... Ah! je ne puis t'apprendre cela ainsi!

Paul arracha vivement la perruque rousse qui cachait ses beaux cheveux châtain, et laissa voir les traits charmants d'une femme dans tout l'éclat de la jeunesse.

Elle s'agenouilla auprès du lit, posa les coudes sur la couverture, joignit les mains et resta dans cette attitude pleine de grâce, jusqu'à ce qu'elle eût amené un faible sourire sur les lèvres du comte.

— Il faut que tu sois bien coupable et que tu aies grand besoin de ma clémence pour t'humilier ainsi.

(La suite au prochain numéro.)



Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**ADJUDICATION**

Sur licitation entre majeurs et mineurs,

Le dimanche 5 septembre 1865, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Le Blaye, notaire à Saumur,

DE LA

MAISON DU PETIT-ST-PIERRE, A Saumur, rue d'Orléans, n° 33. Précédemment occupée par M<sup>me</sup> Morin-Lemonnier,

En vertu d'un jugement du tribunal civil de Chinon, du 23 juin 1865. S'adresser audit M<sup>e</sup> LE BLAYE, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété. (545)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bi-lange.

**A VENDRE UNE MAISON**

Sise à Saumur, rue du Puits-Neuf, n° 27, occupée par M. Bolognesi. S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME. (542)

**A VENDRE**

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT. LE CHATEAU DE BRON

Sur le bord du Thouet, près Saumur. S'adresser à M. MATHIEU, à Thouars. (533)

**TROIS MAISONS**

**A VENDRE** Rue de Bordeaux. S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

**A CÉDER DE SUITE, UNE AUBERGE**

Parfaitement achalandée et située dans une position centrale. Long bail et loyer peu élevé. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER** Présentement,

UNE PORTION DE MAISON, PREMIER et SECOND ÉTAGE, Rue d'Orléans, n° 69. S'adresser à M<sup>me</sup> SEONNET, rue de la Fidélité. (173)

**A LOUER**

Pour le 15 octobre 1865, UNE MAISON

Rue Cendrière, n° 10, avec écurie, remise, cour, pompe, caves, etc. S'adresser à M. GIRAULT, pharmacien, rue Royale, Saumur. (190)

**A LOUER** PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Rue de la Chouetterie, Avec JARDIN, donnant sur le Champ-de-Foire. Cette maison servait autrefois de magasin à M. Péralo, qui apporterait les modifications qui seraient demandées. S'adresser à M. PÉRALO, rue Neuve-Beaurepaire. (253)

**A LOUER** Présentement,

UNE MAISON, située à Saumur, carrefour Cendrière, n° 6, composée de : au rez-de-chaussée, sur la rue un magasin, derrière une cuisine ; petite cour avec latrines ; au 1<sup>er</sup> étage, deux chambres, dont une sur la rue ; au 2<sup>e</sup> étage, une chambre et un grenier ; cave et caveau sous le magasin. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière n° 8.

**DESCOTIS**

Rue de l'Ancienne-Gare, maison de M. Léger.

CONFECTION D'ADRESSES A LA MAIN, pour la France et l'étranger ; pliage et mise sous bande des prospectus. — A PRIX MODÉRÉS.

**AVIS.**

Les personnes qui ont chargé M. Swanberg, décédé, architecte à Saumur, de travaux à exécuter ou à régler, sont invités à s'adresser en l'étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur. (546)



**MACHINES A COUDRE.**

**M. MARLOTEAU,**

Rue des Poëliers, 3, A ANGERS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui désirent se renseigner sur les travaux des machines à coudre et à broder, qu'il sera mardi 8 et mercredi 9 août courant, à l'hôtel de Londres, à Saumur, de midi à cinq heures, avec un choix de machines de tous les systèmes. (547)

**Plus de Presses à Copier,**

**Plus de Tampons pour les Griffes et les Cachets!!!**

UN NOUVEAU PROCÉDÉ CHIMIQUE LES REMPLACE AVEC AVANTAGE.

1<sup>re</sup> Médaille à l'Exposition universelle de Londres, 1862.

Il est indispensable pour les **Duplicata** et la **Correspondance**. Il est inappréciable en **Voyage** pour faire son **Courrier PRESSE**, et en avoir immédiatement une ou plusieurs copies, jusqu'à 10, et rien qu'en écrivant la lettre ; il est plus expéditif que tous les systèmes connus, et beaucoup moins coûteux.

PRIX : 1 fr., et système complet avec le copié de lettres, 5 fr.

Breveté en France et à l'étranger. — Toutes contrefaçons seront poursuivies. Seul dépositaire privilégié, à Saumur, M. MILON, libraire, rue d'Orléans.

**LA VILLE DE SAUMUR,**

**Son Budget,**

**SES TRAVAUX, SES EMPRUNTS,**

Par le D<sup>r</sup> BINEAU, Membre du Conseil municipal.

PRIX : 1 FRANC.

A Saumur, chez M. JAVAUD, libraire, et au bureau du journal.

**NOUVELLE SOUSCRIPTION**

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

**DICTIONNAIRE**

DE LA

**CONVERSATION**

**ET DE LA LECTURE**

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

**SECONDE ÉDITION**

Seize volumes, grand in-8°, format dit *Panthéon littéraire*, de 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

Chez JAVAUD, libraire-éditeur, à Saumur,

**IDÉES PRATIQUES**

SUR

**LA CAVALERIE**

Par M. le général de division comte de ROCHEFORT,

Un fort volume in-8°, avec planches et tableaux explicatifs, orné du portrait de l'auteur.

Prix : 6 francs.

Cet ouvrage est précédé du récit de la brillante conduite faite par MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie à leur général, lors de son départ pour l'armée d'Italie, fête qui a eu tant d'éclat, que Saumur en conservera toujours un précieux souvenir.

**CHRONIQUES SAUMUROISES**

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

**TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :**

Le vieux Manège et les Halles ; — L'ancien Théâtre et la Promenade ; — Le Puits-Cambon, à la Breille ; — Les deux Notre-Dame ; — Notre-Dame-des-Ardilliers ; — Notre-Dame-de-Nantilly ; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France ; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay ; de Henri IV à Napoléon I<sup>er</sup> ; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

**REVUE DE L'ANJOU**

ET

**DE MAINE-ET-LOIRE**

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE DE L'ANJOU et du DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8°, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix de l'abonnement : 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 3 AOUT.			BOURSE DU 4 AOUT.			
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .		67 87	» 17	» »	67 85	» »	» 02
4 1/2 pour cent 1852. . . . .		97 25	» 25	» »	97 »	» »	» 25
Obligations du Trésor. . . . .		» »	» »	» »	450 »	» »	» »
Banque de France. . . . .	3600	» »	» »	» »	3600 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.). . . . .		» »	» »	» »	1250 »	» »	» »
Crédit Foncier colonial. . . . .		» »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit Agricole. . . . .	630	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Crédit industriel. . . . .	705	» »	» »	» »	707 50	2 50	» »
Crédit Mobilier. . . . .	757 50	17 50	» »	» »	750 »	» »	7 50
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	950	» 20	» »	» »	937 50	» »	12 50
Orléans (estampillé). . . . .	845	» 7 50	» »	» »	842 50	» »	2 50
Orléans, nouveau. . . . .		» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1057 50	2 50	» »	» »	1057 50	» »	» »
Est. . . . .	520	» »	» »	» »	520 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	952 50	» »	» »	» »	848 75	» »	3 75
Lyon nouveau. . . . .		» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi. . . . .	565	» 10	» »	» »	565 »	» »	» »
Ouest. . . . .	541 25	2 50	» »	» »	543 75	2 50	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1680	» »	» »	» »	1680 »	» »	» »
Canal de Suez. . . . .	435	» 10	» »	» »	430 »	» »	5 »
Transatlantiques. . . . .	515	» 1 25	» »	» »	515 »	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	64 85	» »	» 05	» »	64 65	» »	20 »
Autrichiens. . . . .	410	» »	2 50	» »	406 25	» »	3 75
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	478 75	» »	2 50	» »	477 50	» »	1 25
Victor-Emmanuel. . . . .	276 25	» »	» »	» »	275 »	» »	1 25
Russes. . . . .		» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains. . . . .	220	» »	» »	» »	221 25	1 25	» »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	465	» 6 25	» »	» »	460 »	» »	5 »
Saragosse. . . . .	318 75	3 75	» »	» »	316 25	» »	2 50
Séville-Xérés-Séville. . . . .	82 50	» 30	» »	» »	82 50	» »	» »
Portugais. . . . .	190	» »	10 »	» »	195 »	» »	5 »
<b>OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.</b>							
Nord. . . . .	310	» »	» »	» »	310 »	» »	» »
Orléans. . . . .	300	» »	» »	» »	300 »	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	300	» »	» »	» »	299 50	» »	» »
Ouest. . . . .	297 25	» »	» »	» »	297 »	» »	» »
Midi. . . . .	296 50	» »	» »	» »	297 »	» »	» »
Est. . . . .	300 75	» »	» »	» »	300 25	» »	» »

Saumur. P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le